

**COMPTE RENDU COMITE D'ETABLISSEMENT**  
**DES 28 & 29 MAI 2008**

Mai 2008

**FONCTIONNEMENT DU COMITE D'ETABLISSEMENT :**

**Carte C.E. :**

Une Carte nominative a été adressée à tout le Personnel de la DdR. Cette carte vous permet d'obtenir d'éventuelles réductions auprès de divers commerçants avec lesquels le CE a passé (ou passera) des accords de partenariats.

N'oubliez pas de solliciter vos commerçants, cette carte peut aussi y être acceptée (hors partenariats).

**Billetterie WALIBI Aquitaine**

Une nouvelle billetterie vient d'être mise en place. Tarif 18,70 € au lieu de 26 € à partir de 4 ans. Les demandes sont à faire auprès du CE à Toulouse : Fax 0562154620 (Voir infos plus détaillées par ailleurs).

**Fêtes des Mères, des Pères**

Un bon de 20 € vient d'être adressé à toutes les mamans et tous les papas auxquels nous souhaitons une bonne fête.

**Fêtes de la Culture**

Comme nous vous l'avons promis dans notre «**Nous vous devons des comptes**», un bon cadeau de 20 € vient d'être adressé à TOUS les membres du Personnel de la DdR.

Nous demandons à toutes celles et à tous ceux qui n'auraient rien reçu de se rapprocher du C.E.

**CHEQUES CADEAUX 2007:**

Il a été distribué par la Direction une somme globale de 12700 € de chèques cadeaux. Pour l'année 2007, 127 collaborateurs en ont bénéficié.

**FORCE OUVRIERE privilégie et souhaite une véritable politique salariale avec des attributions**

**pérennes (RBA) plutôt que des chèques cadeaux ou primes ponctuelles...**

Attention : ces chèques cadeaux sont déclarables à l'IRPP

**INDEMNITES KILOMETRIQUES**

**FORCE OUVRIERE** et l'ensemble du Comité demande un relèvement des indemnités kilométriques et la mise en place du chèque transport pour tout le Personnel. En effet, celui-ci subit de plein fouet l'augmentation du

carburant diminuant fortement son pouvoir d'achat. Le seul «engagement» pris par la Direction, c'est de faire remonter la demande des élus à la Direction Générale.

**FOIRES ET SALONS POUR LE 2EME TRIMESTRE 2008 :**

Des foires et salons ont été programmés pour le 2ème semestre 2008. Nous vous rappelons que la participation des CLP se fait sur la base du volontariat avec paiement des heures supplémentaires ou

récupération s'il y a lieu selon le choix du collaborateur.

Lors du débat, **FORCE OUVRIERE** a rappelé à la Direction la législation en matière du travail du dimanche.

**COMPENSATION FINANCIERE AU TITRE DE LA PARTIE VARIABLE POUR LES COLLABORATEURS**

**AYANT CHANGE DE METIERS DANS LA CADRE DE LA REORGANISATION DU RESEAU**

La somme globale de 11050 € a été attribuée sous forme de bonus à 12 collaborateurs et une somme de 2100 € à 1 collaborateur au titre de la RPC.

**FORCE OUVRIERE** déplore que ce réajustement ne soit fait que sur 2007 et s'étonne du faible nombre de collègues concernés. De plus, on est loin des engagements pris par de M. DUVILLET, en CCE du 12 octobre 2006 «la rémunération est constituée de deux éléments, un élément fixe et un élément variable.

**AUCUN COLLABORATEUR NE SE VERRA**

**PROPOSER UN POSTE DANS LEQUEL LA SOMME DU FIXE ET DU VARIABLE EST INFERIEURE AU POSTE QU'IL OCCUPE AUJOURD'HUI.** A la marge, un certain nombre de collaborateur, c'est vrai, peuvent être en reconversion. La première année, ils peuvent éprouver une difficulté à tenir les objectifs qui leur sont confiés. Ceux-là seront vu au cas par cas.».

**Comme dit le dicton, les promesses n'engagent que ceux qui les croient.**

## **AGENCES AYANT BENEFICIEES D'EQUIPIERS VOLANTS PENDANT**

### **4 JOURS CONSECUTIFS OU PLUS :**

Toutes les DR n'ayant pas répondu il est difficile de fournir des chiffres exact.  
A notre stupéfaction, la Direction nous informe qu'elle n'a pu ouvrir quelques agences faute d'effectif (y compris équipiers volants)

**FORCE OUVRIERE** constate que la Direction est capable d'ouvrir toutes les agences un jour de grève et qu'elle en est incapable en situation « normale » comme quoi en fonction des circonstances, **QUAND LA DIRECTION VEUT, LA DIRECTION PEUT !!!!!**

### **EMPLOI DES COLLABORATEURS HANDICAPES :**

Plutôt que de satisfaire à ses obligations légales (6% du Personnel) et malgré l'accord national concernant l'insertion des handicapés, LCL et CASA préfèrent payer des pénalités :

- DdR Midi € 227.221,68

- Banque de Détail : € 3.661.545,96  
- Total Groupe CASA : € 7.091.093,88

Le débat a ensuite porté sur l'aménagement des postes de travail des personnes handicapées.

### **AVENANT ACCORD PREVOYANCE :**

Un avenant à l'accord prévoyance (signé en mai 2007 et applicable en juillet 2007) stipule que toute augmentation de RBA ne doit plus impacter le montant de la prévoyance.  
A ce jour la Direction n'applique toujours pas cet accord.

Suite à de multiples interventions de **FORCE OUVRIERE**, la Direction nous informe qu'une régularisation doit être faite sur la paye de juillet 2008 avec rattrapage jusqu'en juillet 2007

### **DEPART ANTICIPE DE FIN DE CARRIERE :**

A ce jour, entre juin 2008 et janvier 2009, 27 départs sont recensés :

Juin 2008	:1	Septembre 2008	:1
Juillet 2008	:8	Octobre 2008	:8
Août 2008	:1	Janvier 2009	:8

**FORCE OUVRIERE** constate, malgré les engagements de LCL, que la transmission du savoir faire des seniors «éligibles à la préretraite» envers les plus jeunes, dans le cadre de LCL PARTAGE, n'est toujours pas opérationnelle... Qui sait en 2010 peut-être !!!!



## **Elections Prud'hommes le 3 décembre 2008 VOTEZ et FAITES VOTER FORCE OUVRIERE**

### **VOS REPRESENTANTS **FO** AU C.E. :**

**PATRICK LYONNE (TARBES) 06.78.07.81.67. - PIERRE BARRAL (MONTPELLIER) 06.79.07.39.54**  
**JEAN-MARIE SANCHEZ (CARCASSONNE) 06.84.99.92.67 - KARINE BORE (NIMES) 06.20.20.66.93.**  
**MARIE-ANTOINETTE GAUTIER (TOULOUSE) 06.31.87.02.05. - THIERRY CHATELUS (TOULOUSE) 06.76.72.72.11**  
**JEAN-MARIE COLL (MONTPELLIER) 06.07.73.69.58. - ALAIN FERNANDEZ (ALBI) - 06.76.72.72.29**  
**BERNARD GIBOULON (AUCH) 06.77.05.50.02 - JEAN-PAUL CONTIVAL (TOULOUSE) 06.17.81.05.78**



Bulletin à découper et à retourner à votre **Délégué Syndical FORCE OUVRIERE** ou à **Jean-Marie COLL CSR FO LCL Midi Tel 0467203106 ou 0682191233 - Fax 0467203175 ou 0677856917**  
Site Internet : <http://www.fo-lcl.fr> E Mail : [folclmidi.jmcoll@orange.fr](mailto:folclmidi.jmcoll@orange.fr)

NOM :

PRENOM :

AGENCE OU SERVICE :

DIRECTION :

Désire :  ADHERER A FORCE OUVRIERE (1) //  RECEVOIR LES INFORMATIONS FORCE OUVRIERE (1)  
(1) Rayez la mention inutile